

## LA POLOGNE AUX COMMANDES DE L'UE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet et pour les six prochains mois, la Pologne est aux commandes de l'Union européenne, conformément au calendrier prédéfini des présidences tournantes. Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, la nomination d'un président du Conseil européen pour un mandat de deux ans et demi (actuellement *M. Herman VAN ROMPUY*) et d'un Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères (actuellement *Mme Catherine ASHTON*) ont limité les prérogatives de la Présidence tournante en lui enlevant le Conseil européen (c'est-à-dire les réunions des chefs d'Etat et de gouvernement) et le Conseil des ministres des affaires étrangères. Cependant, compte tenu des personnalités très effacées de *M. Van ROMPUY* et de *Mme ASHTON*, le pays exerçant la présidence tournante conserve dans les faits un rôle important.

Quatrième et plus important pays de la nouvelle Europe à accéder à cette responsabilité, la Pologne succède à la Hongrie, dont le début de présidence a été terni par des atteintes à la liberté de la presse hongroise, éclipsant son succès final dans d'autres domaines, tels que l'accord sur l'adhésion de la Croatie ou la mise en œuvre de la Stratégie pour la région du Danube. Souhaitant rompre avec l'image anti communautaire qu'elle s'est forgée depuis son entrée dans l'UE en 2004, Varsovie se veut enthousiaste, affichant la volonté d'assurer un mandat dynamique et moteur, soutenue par une opinion publique bienveillante : huit Polonais sur dix se disent satisfaits "*d'une communauté qu'ils considèrent comme une élite*".

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct

Chambre d'Agriculture d'Auvergne